

Filière fruits

La filière Occitane, fortement contributrice à la production métropolitaine de fruits

Avec près de 45 000 ha de vergers et de vignes à raisin de table, l'Occitanie est le premier verger de France. Le verger occitan contribue fortement à la production de fruits métropolitains avec une diversité d'espèces et de bons niveaux de productivité (rendement). Le potentiel de production est concentré dans des exploitations spécialisées excepté pour la production de noix. Ainsi, la production fruitière de la région est dépendante d'un nombre limité d'exploitations et de leur performance. Ces exploitations sont également le 1^{er} employeur de main-d'œuvre (MO) salariée de la région. Les chefs d'exploitation ont majoritairement plus de 50 ans. De ce fait le renouvellement des générations en arboriculture est une question prégnante. Enfin, la production fruitière nécessite un accès à l'eau, plus de 80 % est irrigué pour les principales espèces de la région.

Le bassin Sud-Ouest : 1^{er} producteur de fruits de métropole

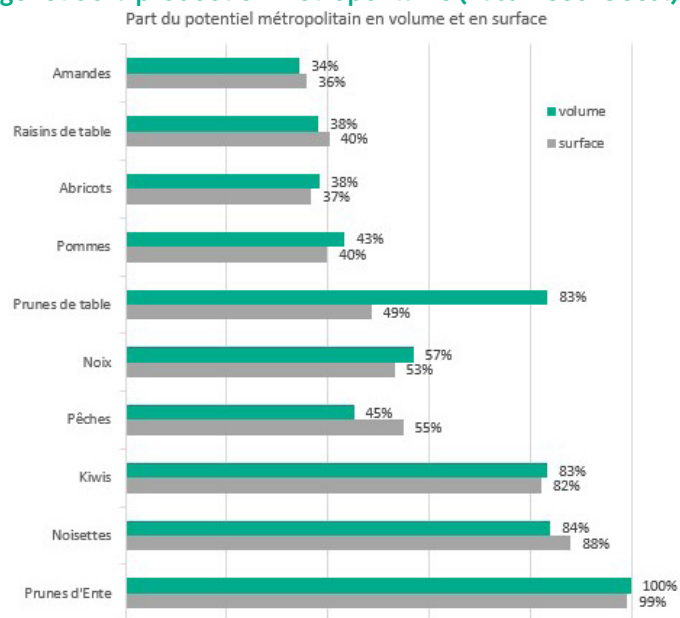
Toutes espèces confondues, 44 % du verger métropolitain est localisé en Nouvelle-Aquitaine et Occitanie (Bassin Sud-Ouest (BSO) pour la première partie de l'étude). Pour les vergers de fruits à noyaux cette part est de 54 %, pour les fruits à coques de 55 % et de 41 % pour les fruits à pépins. Pour 6 productions fruitières, le BSO est majoritaire en termes de surface et de volume de production (graphique 1). Quelques productions du bassin SO occupent une place significative dans la production européenne (tableau 1) notamment pour les noix, et les prunes (à pruneaux et de table).

Tableau 1
Part de la production européenne (BSO)

	%
Noix	17 %
Prunes	10 %
Noisettes	7,4 %
Abricots	6,6 %
Pêches	4 %
Pommes	4 %
Kiwis	4 %
Raisins de table	1 %

Source : Agreste, statistique agricole annuelle et Eurostat

Graphique 1
Part du verger et de la production métropolitaine (Bassin Sud-Ouest)



Source : Agreste, statistique agricole annuelle

La productivité des vergers du SO, mesurée par le rendement moyen, est en général meilleure en Occitanie pour une partie des espèces : pommes, prunes de table, abricots et raisins de table. En Nouvelle-Aquitaine, les rendements sont plus élevés en noix, noisettes, kiwis et

prunes d'ente. Ce niveau de productivité supérieur est également observable avec les autres pays européens producteurs de fruits excepté pour la poire, l'abricot et le kiwi (meilleur rendement en Italie et Grèce), la prune (Italie 1^{er}).

La production en valeur des fruits tourne autour de 1,3 milliard d'euros en moyenne dans le bassin SO. Elle représente 11 % de la valeur de l'ensemble des productions végétales et 7 % de la valeur de la production de la ferme, bassin SO. En comparaison avec le secteur viticole, la production de fruits représente respectivement 20 % de la valeur de la production des vins en Nouvelle-Aquitaine (NA) et 35 % en Occitanie (OC) (tableau 2).

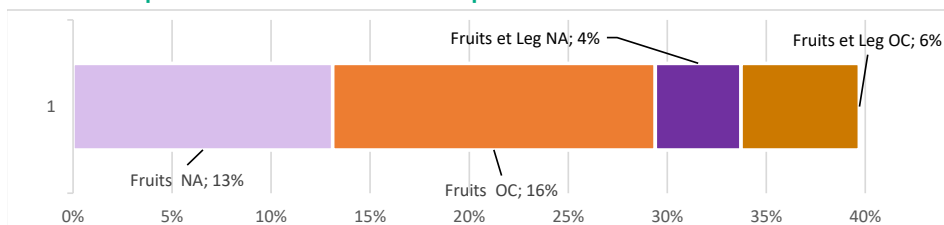
Le bassin SO concentre 39 % des exploitations fruitières de métropole dont 29 % d'entre elles produisent des fruits et 10 % des fruits et des légumes (graphique 2).

Tableau 2
Production fruitière en valeur (2017-2020)

	Nouvelle-Aquitaine	Occitanie	Bassin Sud-Ouest	Métropole
Production fruitière en millions d'euros	691	568	1 259	3 226
Part de la production fruitière	21 %	18 %	39 %	100 %
Part du produit vins	20 %	35 %	25 %	26 %
Part de la production végétale	9 %	13 %	11 %	7 %
Part de la production totale	7 %	9 %	7 %	5 %

Source : Agreste, statistique agricole annuelle

Graphique 2
39 % des exploitations de France métropolitaine dans le Bassin Sud-Ouest



Source : Agreste, RA 2020

Structure de la production en Occitanie

Potentiel de production et surface en production

Le potentiel régional occitan est le premier pour la superficie métropolitaine de fruits (quasi à égalité avec Nouvelle-Aquitaine) et en particulier pour les surfaces de pêches nectarines, de pommes, de prunes de table et de raisins de table. En volume, la région Occitanie est la 1^{ère} région de métropole. Elle produit en moyenne un peu plus de 420 000 tonnes de fruits soit 27 % du volume national (verger 11¹ espèces et olives). La valeur de la production occitane atteint en moyenne un peu plus de 560 millions d'euros soit 18 % de la valeur métropolitaine. L'Occitanie se trouve de ce point de vue derrière la Nouvelle-Aquitaine qui contribue pour 21 %.

Le potentiel arboricole est diversifié et se partage entre espèces à fruits à noyaux, un peu plus de 16 700 ha et près de 4 700 ha d'olives, les espèces de fruits à pépins, un peu plus de 13 300 ha et espèces de fruits à coques pour un peu plus de 8 000 ha (voir tableau 3)

Les évolutions surfaciques

Fruits à noyaux

Depuis 1980, la surface en fruits à noyaux (abricots, pêches, prunes, cerises) a été divisée par 1,5. La plus forte diminution est observée pour la décennie 2000-2010. La répartition des surfaces entre espèces est modifiée avec la forte progression de

Tableau 3
Verger et surface en production en Occitanie

	Superficie 2020 - en production moyenne 2016-2020			
	Verger		En production	
	ha	%	ha	%
Fruits à noyaux ²	21 502	49 %	18 708	87 %
Fruits à pépins ³	13 394	31 %	10 309	77 %
Fruits à coques ⁴	8 095	19 %	7 960	98 %
Pommes	9 437	22 %	8 050	85 %
Pêches Nectarines	6 783	16 %	5 474	81 %
Abricots	4 903	11 %	4 125	84 %
Noix	4 620	11 %	3 735	81 %
Prunes	3 521	8 %	3 154	90 %
Noisettes	2 130	5 %	1 712	80 %
Kiwis	1 297	3 %	1 156	89 %
Olives	4 707	11 %		
Occitanie	43 482	100 %	37 018	85 %

Source : Agreste, statistique agricole annuelle et RA 2020

la part de l'abricot (+ 10 points de %). Le verger d'abricots se maintient avec des variations différentes selon les décennies et une dynamique positive depuis 2010. Le verger de prunier progresse légèrement en part relative et maintient sa superficie malgré des évolutions à la baisse au cours des décennies 1990-2010. Les baisses pour la pêche (- 15 points de %) et de la cerise sont relativement marquées. Le verger de pêcheurs est passé de 15 000 ha en 1980 à un peu plus de 6 000 ha en 2020 avec de fortes baisses pour la période 1980-2010 (entrée de l'Espagne dans l'UE en 1986). Pour la cerise, les réductions de surfaces se poursuivent à peu près au même rythme depuis 40 ans.

Fruits à pépins

Depuis 1980, la surface en fruits à pépins (pommes, poires, kiwis et raisins de table) a été divisée quasiment par 2. La plus forte diminution est observée pour les décennies 1980-2000. La répartition des surfaces entre espèces est modifiée avec la forte progression de la part des pommes (+ 12 points de %) et la baisse des autres espèces. La répartition des surfaces dans les principaux bassins de production est aussi modifiée. La part du Tarn-et-Garonne a fortement progressé du fait de la dynamique de plantation et de spécialisation dans ce département au cours des deux dernières décennies. Le verger de pommiers est en baisse dans

¹ Pommes, poires, kiwis, pêches et nectarines, abricot, prunes, cerises, raisins de table, olives, noix, noisettes, amandes

² Y compris olives

³ Non compris les agrumes et petits fruits

⁴ Y compris châtaignes et autres fruits à coques

le Bassin LR (Languedoc-Roussillon). En poire, le verger a fortement régressé depuis 1980. Depuis quelques années, il semble y avoir un mouvement positif dans le bassin ouest (Tarn-et-Garonne). Pour le kiwi, les surfaces ont fortement progressé en particulier en Tarn-et-Garonne. Enfin le verger de raisins de table s'est effondré en Languedoc-Roussillon (superficie divisée par 10) et a diminué de 2/3 pour le Tarn-et-Garonne.

Fruits à coques

Depuis, 2010, la dynamique de

progression des fruits à coques est forte. La superficie par rapport à 2000 a été multipliée par 1,4 principalement du fait de la progression très forte des noyeraies (x1,7). Ce sont les départements du Lot et du Tarn-et-Garonne qui se sont positionnés sur la production de fruits à coques (noix et noisettes) alors que les surfaces du verger d'amandiers progressent dans le Languedoc et le Roussillon. Dans le Lot, depuis 2000, le verger de noyers a été multiplié par 1,4 pour atteindre près de 3 500 ha en 2020. Pour la noisette, en Tarn-et-Garonne, le verger a doublé sa surface entre 2010 et 2020. La culture

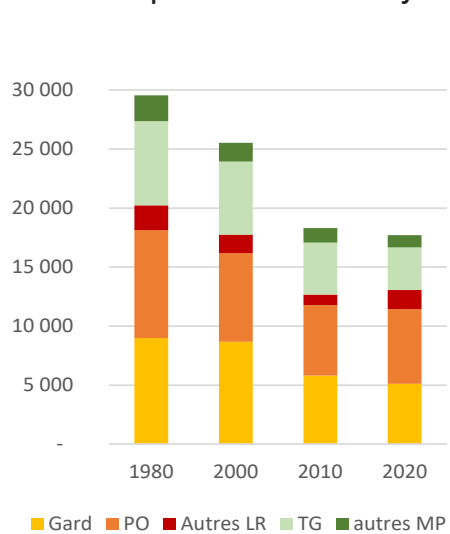
de noisettes est très mécanisée et a été introduite dans les systèmes grandes cultures. Les amandiers en Languedoc-Roussillon se développent (superficie x 2,5), plutôt en diversification dans des systèmes viticoles.

Le verger d'oliviers

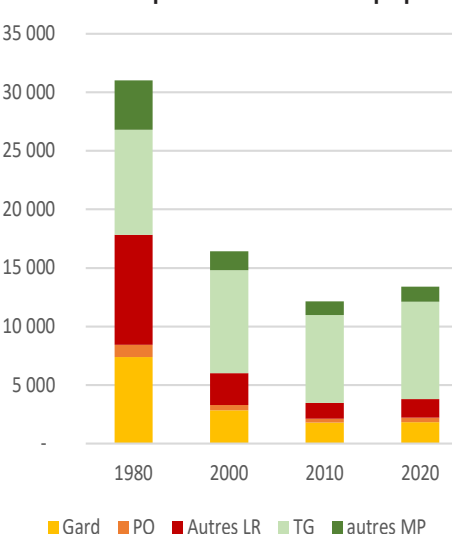
Depuis 2000, le verger d'oliviers occitan a quasiment doublé en surface. Au cours des dix dernières années, la progression est de 15 %. L'Hérault et le Gard sont les deux principaux départements producteurs (35 et 32 % des superficies régionales).

Graphique 3
Évolution des surfaces du verger occitan et principaux départements producteurs

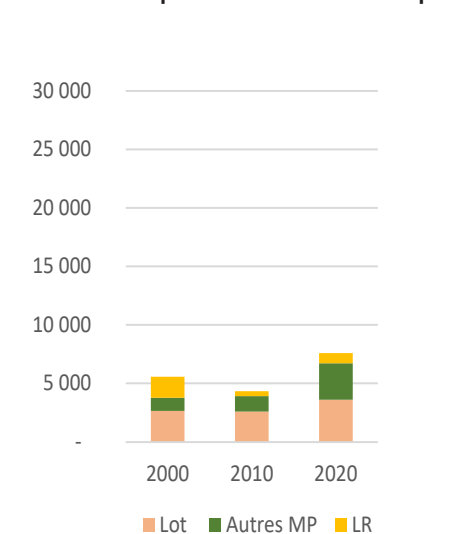
Evolution superficie en fruits à noyaux



Evolution superficie en fruits à pépins

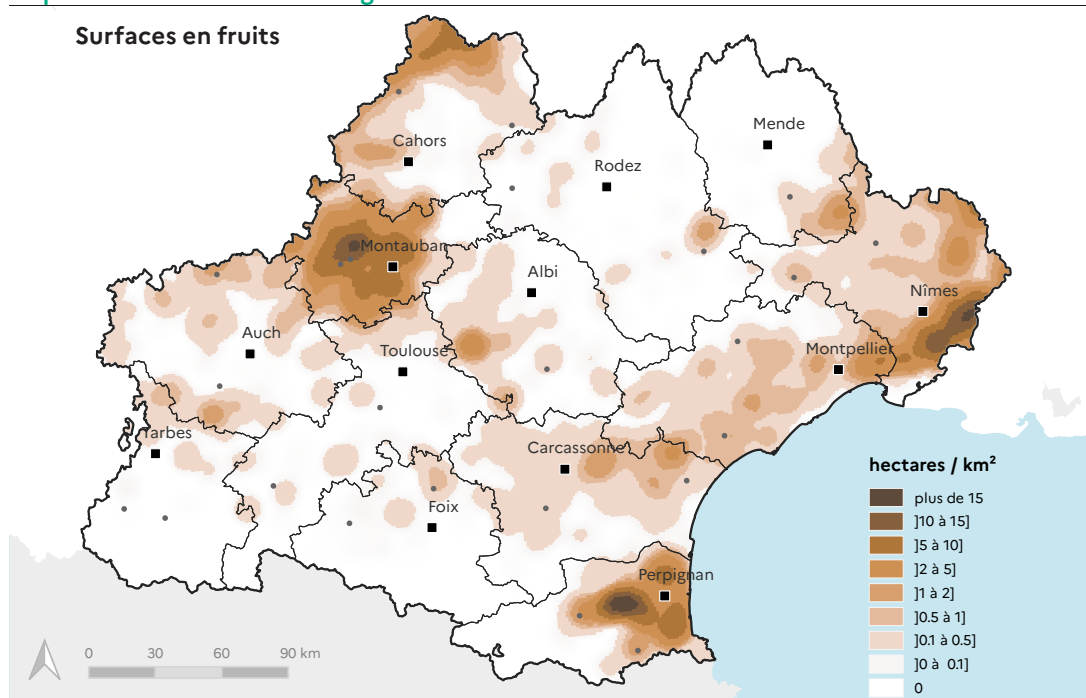


Evolution superficie en fruits à coques



PO : Pyrénées-Orientales - TG : Tarn-et-Garonne - LR : Languedoc-Roussillon - MP : Midi-Pyrénées
Source : Agreste, recensements agricoles 1979, 2000, 2010 et 2020

Carte 1
Répartition territoriale du verger occitan



Champ : Exploitations hors structures gérant des pacages collectifs
Sources : Agreste - RA 2020 / Méthode : Lissage 10 km grille de 1 km / Référentiel: IGN adminexpress 2020

Les exploitations ayant des fruits

Un peu plus de 8 600 exploitations produisent des fruits en Occitanie. Elles se répartissent pour près de 6 300 en ayant des productions de fruits (fruitiers) et 2 300 des productions de fruits et légumes (fruitiers et légumes). Le nombre de producteurs se situe entre 1 000 et 1 700 pour les principales espèces et en dessous de 500 pour les autres productions (tableau 4). En nombre d'exploitations, sur la décennie 2010-2020, des évolutions significatives à la hausse apparaissent pour les pomiculteurs, les producteurs de fruits à coques, de poires et de kiwis. En revanche de fortes baisses de producteurs sont observées pour les productions de cerises et de raisins de table. Le nombre de producteurs est quasi stable en prunes, abricotiers et pêcheurs.

La répartition des "en ayant" a été faite selon si l'exploitation produit des fruits (6 296 exploitations) ou des fruits et légumes (2 311 exploitations) et selon la présence d'oliviers ou non.

Quasiment une exploitation sur deux qui produit des fruits est productrice pour une seule catégorie de fruits : fruits à pépins, fruits à noyaux, fruits à coques et olives. Ce sont ensuite les combinaisons fruits à pépins et noyaux qui sont les plus importantes en nombre d'exploitations.

Pour les exploitations qui produisent des fruits et des légumes, les combinaisons fruits à noyaux et pépins représentent près du 1/3 du nombre. Une plus grande diversité de productions est observée pour les exploitations ayant ces deux productions.

Un potentiel de production principalement dans les exploitations spécialisées

Selon le potentiel de production de fruits, mesuré par la PBS fruits, 87 % de ce dernier est détenu par des exploitations spécialisées arboriculture : 72 % pour celles qui produisent des fruits et 15 % pour celles qui produisent des fruits et des légumes.

Pour les 13 % restant, ils se répartissent majoritairement entre les exploitations de polyculture-élevage (PE) pour 8 % et les spécialisées viticulture pour 2 %. Les spécialisés arboriculture représentent, pour les exploitations qui produisent des fruits, 41 % de l'effectif mais 78 % des surfaces de verger du groupe. Pour les producteurs de fruits et de légumes, les parts en effectif et surface sont respectivement de 7 et 13 %.

Tableau 4

Effectif des exploitations en ayant pour les principales espèces fruitières d'Occitanie

	2020		2010	Evolution	
	Occitanie	Rang national	Occitanie	Effectif	%
En ayant	Effectif	Rang	Effectif		
Pruniers	1 629	1	1 318	311	24 %
Abricotiers	1 591	2	1 571	20	1 %
Cerisiers	1 558	3	1 858	- 300	- 16 %
Pruniers	1 387	2	1 391	- 4	0 %
Vignes raisin de table	1 236	2	1 467	- 231	- 16 %
Pêcheurs	1 223	1	1 251	- 28	- 2 %
Noyers	1 079	3	1 015	64	6 %
Poiriers	602	3	368	234	64 %
Amandiers	455	1	176	279	159 %
Kiwis	452	2	394	58	15 %
Noisetiers	182	2	97	85	88 %

Source : Agreste, RA 2020 et 2010, en ayant : exploitations ayant la production correspondante de fruits

Tableau 5

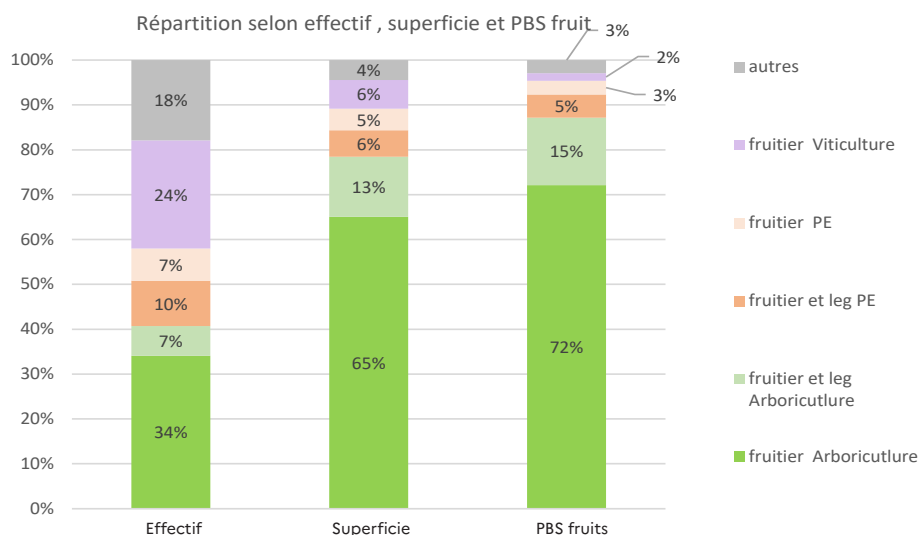
Les exploitations selon le type de productions fruitières

8 607 exploitations			
Fruits : 6 296 exploitations		Fruits et légumes : 2 311 exploitations	
		effectifs	%
Sans olivier	Pépins	948	15 %
	Noyaux	994	16 %
	Pépins coques	77	1 %
	Noyaux pépins	601	10 %
	Noyaux pépins coques	125	2 %
	Coques	1 069	17 %
	Autres	237	4 %
Ayant olivier	Pépins	90	1 %
	Noyaux	163	3 %
	Pépins coques	12	0 %
	Noyaux pépins	56	1 %
	Noyaux pépins coques	28	0 %
	Coques	74	1 %
	Olives	1 822	29 %
Autres	237	4 %	
Total		6 296	100 %
Sans olivier	Pépins	353	15 %
	Noyaux	439	19 %
	Pépins coques	58	3 %
	Noyaux pépins	472	20 %
	Noyaux pépins coques	186	8 %
	Coques	74	3 %
	Autres	364	16 %
Ayant olivier	Pépins	29	1 %
	Noyaux	58	3 %
	Pépins coques	2	0 %
	Noyaux pépins	35	2 %
	Noyaux pépins coques	42	2 %
	Coques	23	1 %
	Olives	176	8 %
Autres	364	16 %	
Total		2 311	100 %

Source : Agreste, RA 2020

Graphique 4

72 % de la PBS fruits dans les exploitations spécialisées



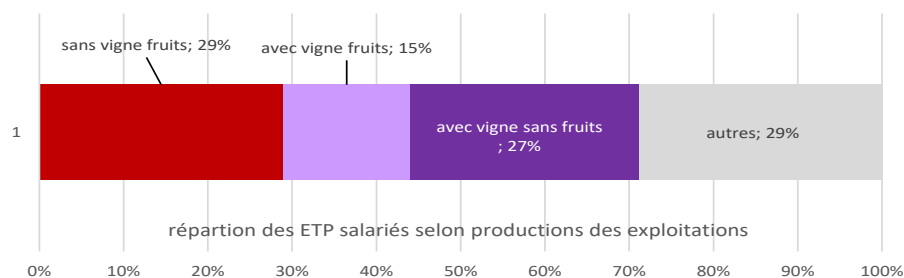
Source : Agreste, RA 2020

La main-d'œuvre des exploitations fruitières

Les exploitations fruitières emploient une main-d'œuvre (MO) salariée, soit permanente soit saisonnière, pour assurer le travail dans les vergers tout au long de la campagne (de la taille jusqu'à la récolte). Au total, près de 21 500 ETP, y compris non salariés, travaillent dans les exploitations ayant des fruits dont 15 300 pour celles qui produisent exclusivement des fruits. Ce sont 7 100 ETP saisonniers et près de 5 000 ETP salariés permanents qui sont employés dans les exploitations ayant des fruits soit 33 % des salariés permanents et 57 % des saisonniers de l'agriculture régionale. Ces exploitations sont les premiers employeurs de la ferme occitane devant celles qui ont de la vigne. En nombre de personnes, les exploitations ayant des fruits emploient 32 000 saisonniers et 6 400 salariés permanents.

Pour les exploitations spécialisées en arboriculture, l'essentiel du travail est assuré par de la MO salariée, à 70 % pour les exploitations qui produisent des fruits et à 60 % pour celles qui produisent des

Graphique 5 44 % des ETP salariés d'Occitanie dans les exploitations productrices de fruits



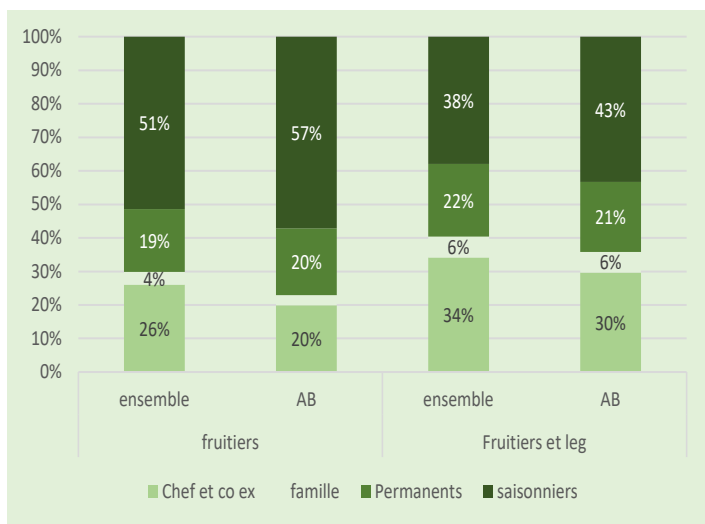
Source : Agreste, RA 2020

fruits et des légumes. La présence d'une production de fruits en AB augmente légèrement la part des salariés dans les deux types + 7 points de % pour les fruitiers et + 4 points pour les producteurs de fruits et de légumes. Pour les exploitations spécialisées viticulture et polyculture une plus grande proportion du travail est assurée par les chefs et coexploitants de 42 % pour producteurs de fruits classés en viticulture et jusqu'à 71 % pour les producteurs de fruits classés polyculture.

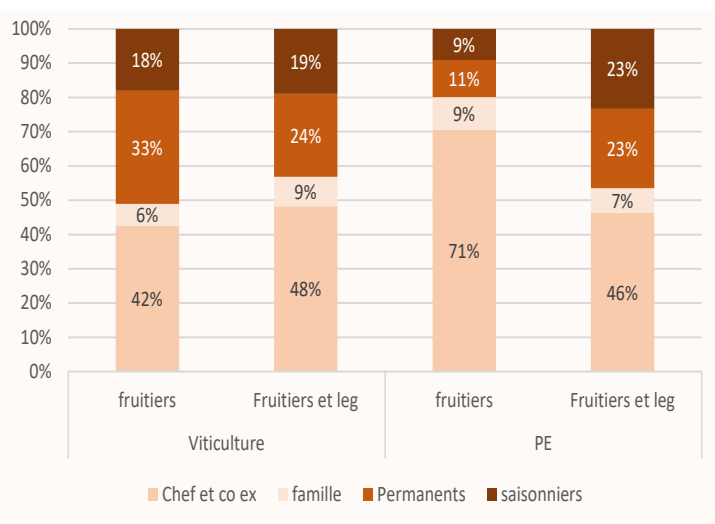
Selon les fruits produits, on observe peu de différence dans la structure de l'emploi. Pour les producteurs de pommes les salariés sont très majoritaires (plus de 60 %), Pour les producteurs de pêches et/ou abricots, la part des salariés est légèrement inférieure à celle des pomiculteurs (au minimum 58 %). En revanche pour les producteurs de noix, la part des chefs et des coexploitants est très majoritaire, 71 % mais plafonne à 44 % pour les nuciculteurs qui produisent aussi des légumes.

Graphique 6 Une main-d'œuvre salariée majoritaire

Exploitations spécialisées arboriculture répartition des ETP selon types et AB



Exploitations spécialisées viticulture ou polyculture répartition des ETP selon types



Source : Agreste, RA 2020

Démographie des chefs et des coexploitants

Les exploitations ayant des fruits sont gérées par 10 454 chefs et coexploitants dont 7 534 pour les exploitations qui produisent des fruits (sans légumes). Les moins de 50 ans représentent 19 % de la population, respectivement 12 % pour les fruitiers et 7 % pour les fruitiers et légumes et gèrent 19 % des surfaces de vergers pour les fruitiers et 29 % pour les fruitiers et légumes (graphique 7). Selon les départements, la part des surfaces de verger gérée par les moins de 50 ans est variable, 9 % dans les Pyrénées-Orientales, 19 % en Tarn-et-Garonne et

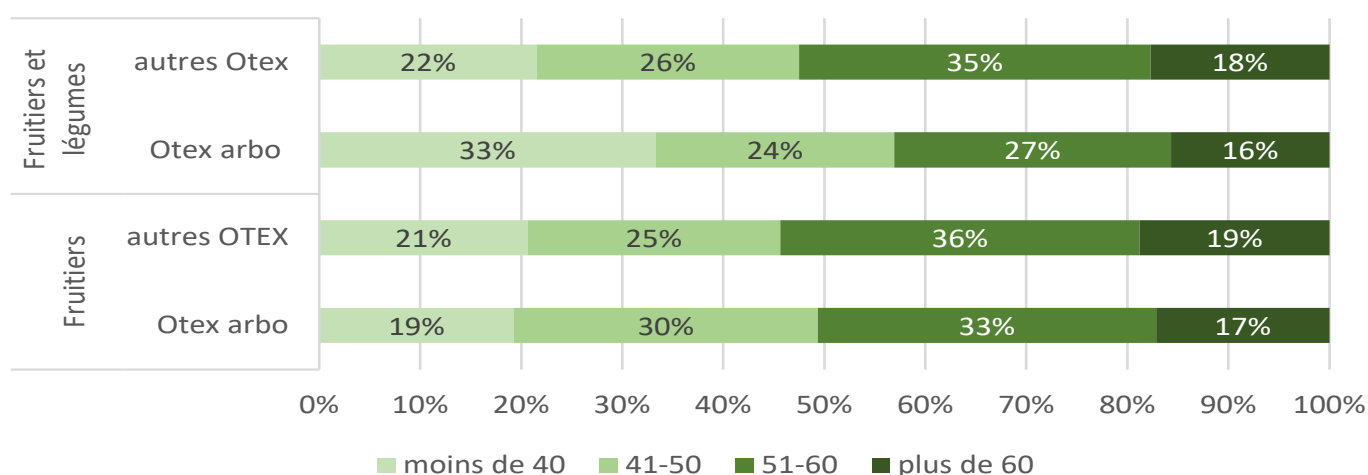
7 % dans le Gard. Les surfaces de vergers sont plus largement aux mains des moins de 50 ans pour les exploitations spécialisées arboriculture et qui produisent fruits et légumes. Dans les autres orientations de production, la majorité des vergers est cultivée par des chefs ou coexploitants de plus de 50 ans. Un différentiel dans le nombre d'installations est observé pour les chefs installés au cours de la période 2010-2020 avec plus d'installations dans des exploitations spécialisées légumes produisant des fruits, et pour les exploitations de polyculture produisant fruits et légumes que pour les exploitations spécialisées arboriculture.

Les superficies de vergers pour lesquelles le chef a plus de 60 ans et a déclaré un avenir incertain pour son exploitation représentent 5,4 % du verger à pépins, noyaux et coques d'Occitanie, soit 2 000 ha. Cette superficie pourrait à terme disparaître du potentiel régional. La part de la superficie menacée est plus importante pour le verger à coque (7 %) et dans les exploitations spécialisées viticulture (9 %, cf tableau 6).

Graphique 7

Un hectare sur deux dans les exploitations gérées par des chefs ou coexploitants de plus de 50 ans

Répartition de la superficie du verger selon classe d'âge chef et co exploitant



Source : Agreste, RA 2020

Tableau 6

Devenir incertain du verger plus marqué en verger à coque et pour les exploitations spécialisées viticulture

	Otex	Pépins		Noyaux		Coques		Total	
		ha	%	ha	%	ha	%	ha	%
Fruitier	Arboriculture	292	3,1 %	580	5 %	434	10 %	1 306	5 %
	Viticulture	119	13,8 %	25	6 %	13	6 %	157	9 %
	Polyculture	20	6,5 %	28	8 %	53	5 %	101	6 %
Fruits et légumes	Arboriculture	90	5 %	195	6 %	28	3 %	314	5 %
	Légumes		0,4 %	5	2 %			5	1 %
	Polyculture	23	3,7 %	57	6 %	47	8 %	126	6 %
Autres		10		13		19		43	
Ensemble		554	4 %	903	5 %	595	7 %	2 052	5,4 %

Source : Agreste, RA 2020

Structure des exploitations produisant des pommes

Comparaison entre **Tarn-et-Garonne, Gard et Hérault** (les 3 départements concentrent 97 % de la superficie du verger occitan)

400 exploitations (50 % de l'effectif des 3 départements) concentrent 84 % du potentiel de production

En Tarn-et-Garonne, 488 exploitations ont une production de pommes. Le verger de pommiers représente un peu plus de 2/3 de leur superficie totale en vergers. 96 % du verger de pommiers se trouvent dans 328 exploitations spécialisées arboriculture de grandes et moyennes dimensions économiques. Les grandes (211) concentrent $\frac{3}{4}$ du potentiel de production de pommes du département. En moyenne, elles cultivent 26 ha de vergers de pommiers pour une superficie totale de verger de 35 ha. Les exploitations de taille moyenne ont 9 ha de vergers dont 3 en pommes. La production de pommes du département est en moyenne de 236 000 tonnes (près de 500 tonnes par exploitation).

Dans l'Hérault, 153 exploitations produisent des pommes. Le verger de pommiers représente 80 % de la superficie en vergers. 27 grandes exploitations dont 20 classées en arboriculture et 7 en polyculture (vignes et vergers principalement) concentrent près de 90 % du verger de pommiers du département. En moyenne, elles cultivent 33 ha de vergers dont 31 en pommes (grandes exploitations en arboriculture). Les polyculteurs de grande dimension économique ont 19 ha de vergers dont 16 en pommes. La production du département est en moyenne de 34 000 tonnes soit 220 tonnes par exploitation.

Dans le Gard, 162 exploitations produisent des pommes. Le verger de pommiers représente près de 60 % de leur superficie en fruits. 46 exploitations de grande et moyenne dimension économique, spécialisées arboriculture détiennent 90 % du verger de pommiers départemental. Les grandes ont une surface de vergers de 50 ha dont 31 en pommiers et les moyennes, 9 ha de vergers dont 5 en pommiers. La production du département est en moyenne de 43 000 tonnes soit 265 tonnes par exploitation.

Assolement des producteurs de pommes selon la dimension économique et par département

La diversité des cultures et la part en pommes s'accroissent avec la dimension économique et la spécialisation. Les céréales et oléagineux sont présents pour près de 40 % de la SAU en Tarn-et-Garonne. La vigne et les légumes sont bien représentés dans le Gard (moins de 20 % de la SAU) et dans l'Hérault, ce sont les vignes et les céréales qui représentent plus de 40 % de leur SAU (moyennes et grandes).

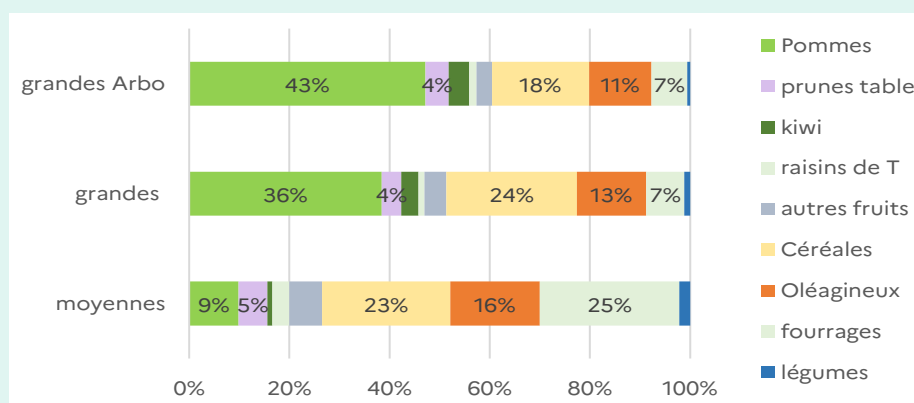
Une production soumise aux aléas

La production de pommes est soumise aux aléas climatiques : gel de printemps, fortes pluies à la nouaison, grêle en été, sécheresse estivale associée à des restrictions d'irrigation. La variation dans le temps de la production de pommes peut varier de 40 % au cours d'une décennie. La fréquence observée d'un indice de production inférieur à 10 % à la production moyenne de la décennie est de 1 année sur 10 pour 2010-2020. Sur le marché, la baisse des volumes récoltés se traduit par une augmentation des prix et la hausse des volumes par une baisse des prix qui est en générale de plus grande ampleur que la hausse des volumes.

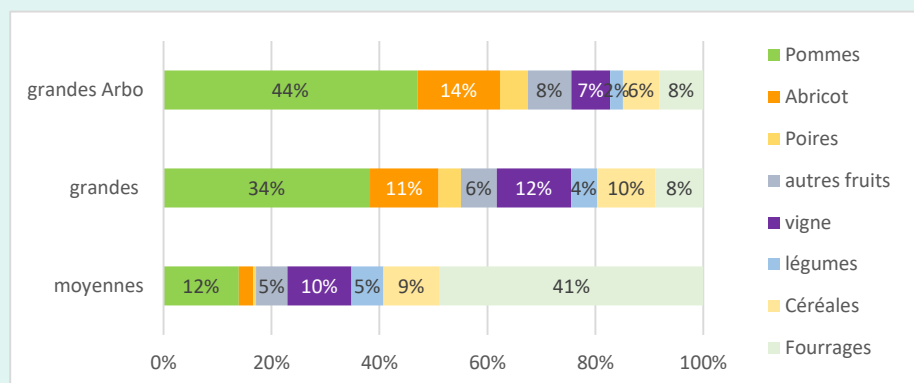
Graphique 8

Assolement selon dimension économique et département

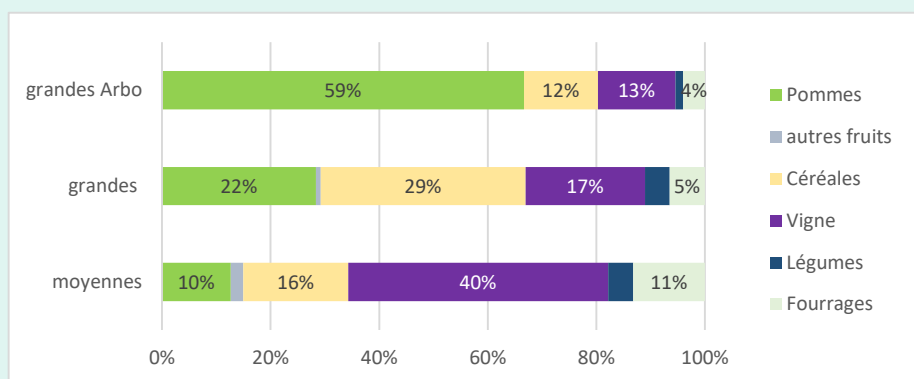
Assolement selon dimension économique Tarn et Garonne



Assolement selon dimension économique Gard



Assolement selon dimension économique Hérault



Source : Agreste, RA 2020

Structure des exploitations produisant des pêches et des abricots

Comparaison entre **Pyrénées-Orientales et Gard** (les deux départements concentrent 90 % de la superficie du verger occitan)

Dans les Pyrénées-Orientales, 563 exploitations produisent des abricots et/ou des pêches dont 433 produisent des abricots et 287 des pêches.

Les vergers de pêcheurs et d'abricotiers représentent 89 % de leur superficie en vergers, respectivement 63 % pour la pêche et 26 % pour l'abricot. 75 % du verger se trouvent dans des exploitations spécialisées en arboriculture et de dimension économique grande ou moyenne. Pour la pêche, cette part est de 93 %. Les grandes exploitations (144) concentrent ainsi 56 % du potentiel de production en abricots et 86 % du potentiel pour les pêches. Pour les grandes exploitations spécialisées et ayant des abricots, en moyenne, elles cultivent 32 ha de vergers dont 10 ha d'abricots et 18 ha de pêches. Pour les grandes exploitations spécialisées ayant des pêches, le verger est de 40 ha dont 24 en pêches et 6 en abricots. Les

exploitations de dimension économique moyenne ont 8 ha de vergers (8 pour les producteurs d'abricots et 9 pour les producteurs de pêches). La production moyenne du département est de 73 000 tonnes (20 % en abricots).

Dans le Gard, 448 exploitations produisent des abricots et/ou des pêches, 398 produisent des abricots et 152 des pêches.

Les vergers de pêcheurs et d'abricotiers représentent 77 % de la superficie de leurs vergers (84 % pour les producteurs de pêches). 90 % du verger se trouvent dans des exploitations spécialisées en arboriculture et de dimension économique grande ou moyenne. Pour la pêche, cette part est de 94 %. Les grandes exploitations (139) concentrent ainsi 80 % du potentiel de production en abricots et 87 % du potentiel pour les pêches. En moyenne, elles cultivent 31 ha de vergers. Pour les producteurs de pêches, elles ont 41 ha de vergers dont 24 ha de pêches (et 11 ha d'abricots). Pour les producteurs d'abricots, les 32 ha de vergers sont composés de 15 ha d'abricots et 11 ha de pêches). Les exploitations de dimension économique moyenne ont 7 ha de vergers. La production moyenne du département est de 63 000 tonnes

(40 % abricots).

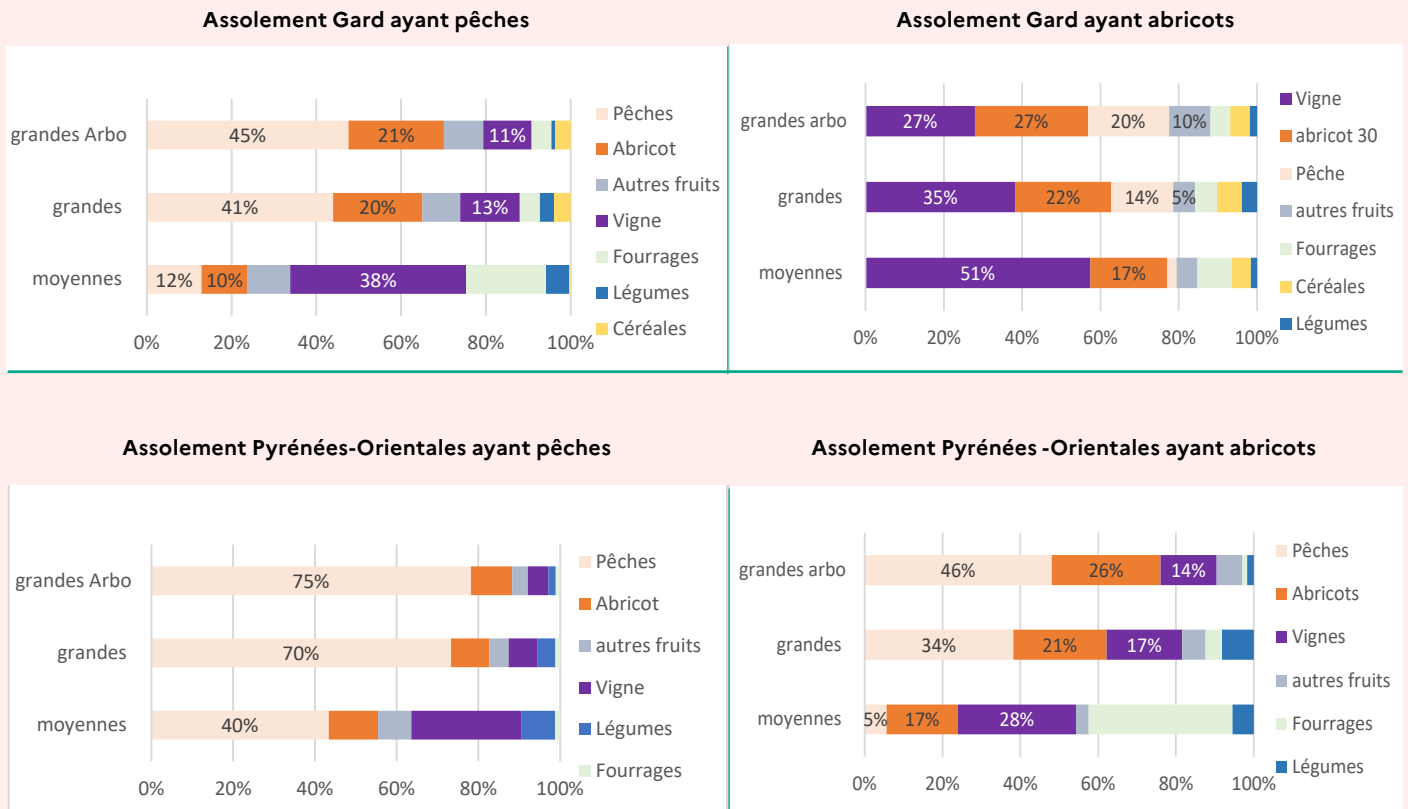
Pour les producteurs de pêches, les surfaces en fruits dont pêches et abricots sont majoritaires dans l'assolement des exploitations des Pyrénées-Orientales et pour les grandes exploitations du Gard. Pour ce dernier et les moyennes, la vigne est bien représentée (38 %). Pour les producteurs d'abricots, dans le Gard la vigne est majoritaire pour les moyennes. Pour les grandes, les vergers sont majoritaires dans les Pyrénées-Orientales et représentent 42 % de la SAU dans le Gard

Une production soumise aux aléas

Les productions de pêches et d'abricots sont assez sensibles aux aléas climatiques : gel de printemps, chute physiologique, grêle et sécheresse. La variation dans le temps du niveau de production peut varier de 70 %. La fréquence observée d'un indice de production inférieur à 10 % à la production moyenne de la décennie est de 1 année sur 10 pour 2010-2020 tant pour l'abricot que pour la pêche. Comme pour les autres fruits, l'excédent de production provoque une chute des prix.

Graphique 9

Assolement des producteurs de pêches et d'abricots selon la dimension économique et le département



Source : Agreste, RA 2020

Structure des exploitations produisant des noix

Le département du Lot

778 exploitations lotaises concentrent 76 % du potentiel de production occitan. Cette concentration est liée à l'existence de l'AOP Noix du Périgord, le Lot étant le seul département occitan de l'aire de délimitation de l'appellation.

778 exploitations ont une production de noix. Le verger de noyers représente 92 % de la superficie totale du verger. Un peu plus de la moitié du potentiel de production est dans des structures spécialisées en arboriculture, près du quart dans les exploitations de polyculture élevage (voir graphique). Les producteurs de noix n'ont quasiment pas d'autres productions fruitières. Les grandes exploitations en arboriculture ont en moyenne 35 ha de vergers dont 32 de noyers. Les moyennes spécialisées gèrent 18 ha de verger dont 16 en noyers. En système de polyculture élevage, les grandes exploitations ont deux fois plus de vergers que les moyennes (19 ha dont 17 en noyers). La production du département est en moyenne de 4 800 tonnes.

L'assolement des producteurs de noix est majoritairement en fourrages excepté pour les grandes exploitations spécialisées en arboriculture. Les producteurs de noix ont des productions diversifiées, à la fois pour cultures et pour les élevages.

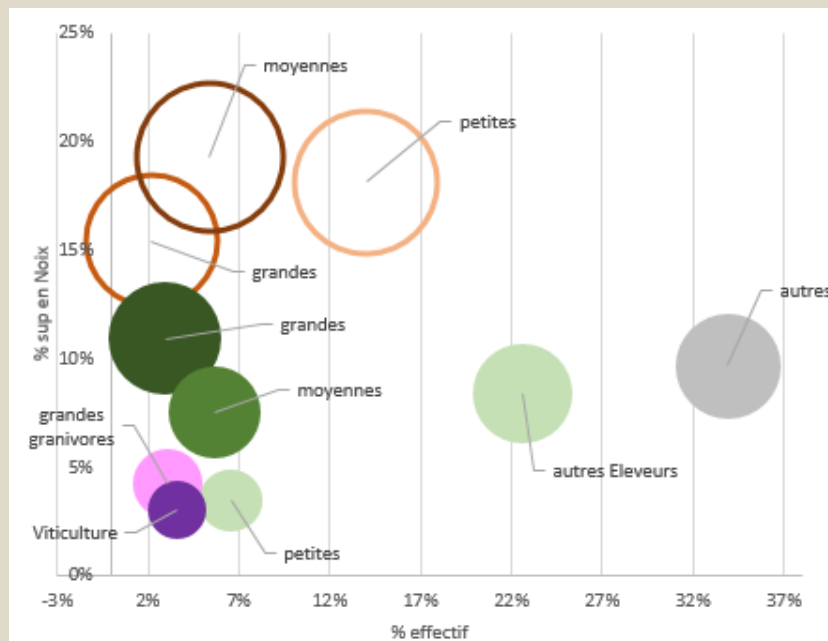
Une production soumise aux aléas

La production de noix peut être assez variable. La variation dans le temps du niveau de production peut être au maximum de 50 %. La fréquence observée d'un indice de production inférieur à 10 % à la production moyenne de la décennie est de 1 année sur 10 pour 2010-2020. En 2022, la filière connaît une forte crise de surproduction qui a provoqué un effondrement des cours.

Graphique 10

Les surfaces en noix dans les exploitations arboriculture et polyculture élevage

Dispersion des surfaces en noix dans différentes OTEX



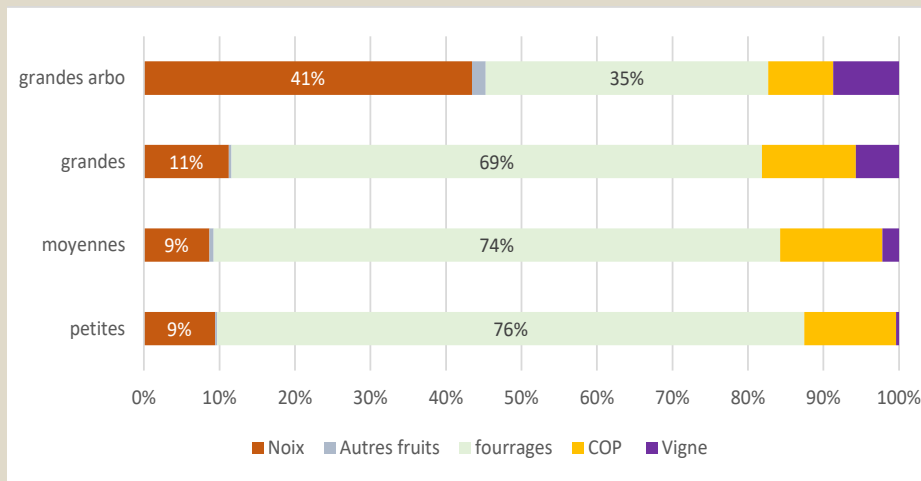
La taille du disque est proportionnelle à la superficie en noix en 2020 (en anneau marron exploitations spécialisées en arboriculture, en disque vert Polyculture-élevage – par classe de dimension économique).

Source : Agreste, RA 2020

Graphique 11

Assolement des exploitations ayant des noix selon la dimension économique

Assolement des exploitations ayant des noix

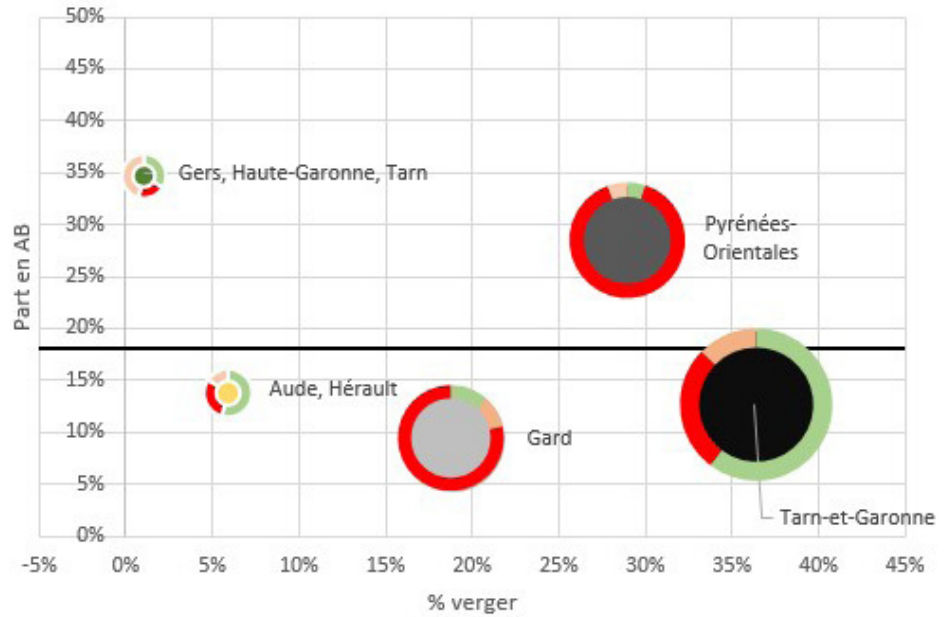


Source : Agreste, RA 2020

Le développement de la production en AB

Dans le bassin SO, la superficie du verger en AB (11 espèces⁵) atteint en 2020, 20 % de l'ensemble et se situe au même niveau que la part du bio dans le verger métropolitain. Cette part est de 22 % en Nouvelle-Aquitaine et de 18 % en Occitanie. Selon les espèces et les régions, la part du bio est assez variable (graphique 12). Pour les fruits à pépins la part est proche de 20 % (20 % pour Nouvelle-Aquitaine (NA) et 18 % pour l'Occitanie (OC), pour les fruits à noyaux, l'écart entre les 2 régions du bassin est plus élevé 22 % en NA et 18 % en Nouvelle-Aquitaine, pour les fruits à coques ; la part est comparable respectivement 24 % et 23 %. Le verger à noyaux est plus important en surface en OC notamment en abricots, pêches et cerises pour lesquels la part du bio est plus faible. En prunes d'ente, très majoritaire en NA, la part du Bio est plus élevée (22 %). En Occitanie, le premier verger bio est l'olivier (17 %) suivi par la pomme (15 %), la noix (13 %), l'abricot (10 %), la pêche (9 %) et les amandes (8 %). 1 620 exploitations produisent des fruits en bio.

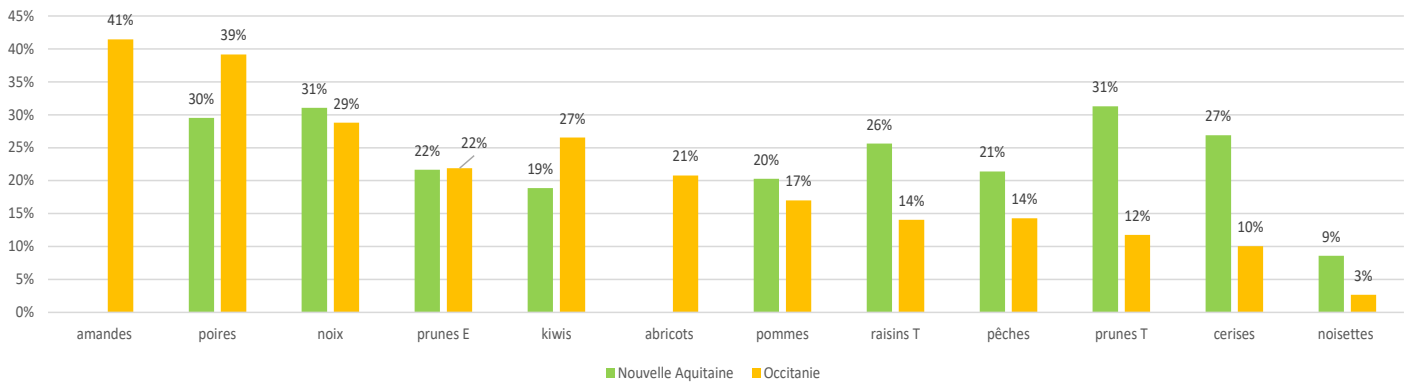
Graphique 13
Verger départemental selon part du Bio



La taille du disque proportionnelle à la surface en Bio. Les couleurs périphériques indiquent la proportion en fruits à pépins bio (en vert), en fruits à noyaux bio (rouge) et en fruits à coques bio en marron.

Source : Agreste, RA 2020

Graphique 12
Part du verger en bio selon la région et les espèces



Source : Agreste, RA 2020

En raison des productions présentes et de la dynamique en AB de chaque département, le niveau de surface en AB des départements de la région Occitanie se situe en dessous de la moyenne régionale (18 %) dans les 2 principaux départements contributeurs : le Tarn-et-Garonne et le Gard, (dominante pépins en Tarn-et-Garonne et noyaux dans le Gard) ; dans les Pyrénées-Orientales, la part en AB est nettement supérieure (dominante

noyaux). Pour les départements peu contributeurs, la part du bio est en général supérieure à la moyenne, excepté dans l'Hérault et le Gard (graphique 13).

La surface des vergers en bio a été multiplié par 1,6 entre 2010 et 2020 pour atteindre près de 10 000 ha dont 6 500 pour le verger 11 espèces et 1 800 pour l'olivier.

En dehors de la labellisation AB, les productions fruitières occitanes bénéficient de plusieurs SIQO : le chasselas de Moissac (82), la noix du Périgord (46), les châtaignes d'Ardèche (48,30), les abricots du Roussillon (66) et les olives (huile de Nîmes, 30) sont en AOP. Un fruit est en IGP, la prune à pruneau d'Agen (82, 46, 32).

⁵ Abricots, pêches, prunes, cerises, raisins de table, pommes, poires, kiwis, noix, noisettes et amandes

L'irrigation des vergers

Les producteurs de fruits d'Occitanie irriguent 31 300 ha de verger⁶, c'est-à-dire quasiment 3 ha sur 4. Les taux d'irrigation sont proches de 90 % pour pommes, pêches, kiwis et noisettes, au-dessus de 70 % pour abricots, prunes de table et poires. Pour la cerise, le raisin de table la prune d'ente et les fruits à coques, ce taux est compris entre 45 et 60 %. Enfin 35 % des oliveraies sont irriguées (graphique 14).

Les taux d'irrigation sont assez homogènes entre les principaux départements producteurs. Pour la pomme et pour les principaux départements producteurs, le taux d'irrigation est compris entre 94 % pour l'Hérault et 97 % en Tarn-et-Garonne. Pour la pêche, le taux est de 85 % dans le Gard et 98 % dans les Pyrénées-Orientales et pour l'abricot, il atteint 99 % dans les Pyrénées-Orientales et 78 % dans le Gard.

Evolution des surfaces irriguées

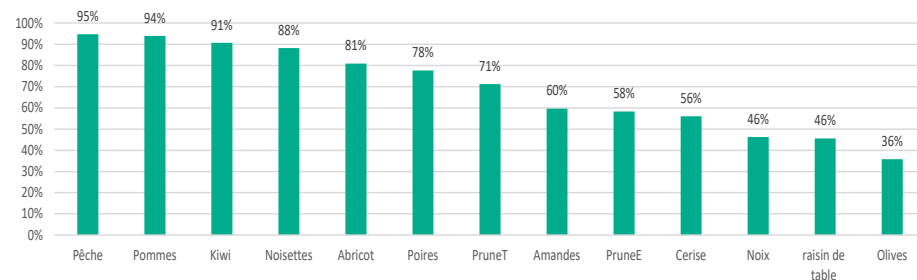
L'évolution des surfaces irriguées est corrélée à l'évolution des surfaces du verger entre 2010 et 2020. Les espèces qui progressent fortement voient leurs surfaces irriguées augmenter dans les mêmes proportions. A noter une progression des surfaces irriguées plus importante que l'augmentation des superficies du verger pour les noix, noisettes, l'amande (non positionnée sur le graphique) et l'olive (voir graphique 15). L'irrigation de ces cultures peu pratiquée en 2010 devient plus fréquente pour ces espèces.

Les modes d'irrigations

Pour les exploitations ayant des pommes, la surface irriguée en pommes représente un peu plus de 50 % de la surface irriguée totale. Dans le Gard et l'Hérault, 2/3 de la surface est irriguée en micro irrigation et c'est l'inverse en Tarn-et-Garonne où l'aspersion est aussi un moyen de protection contre le gel de printemps.

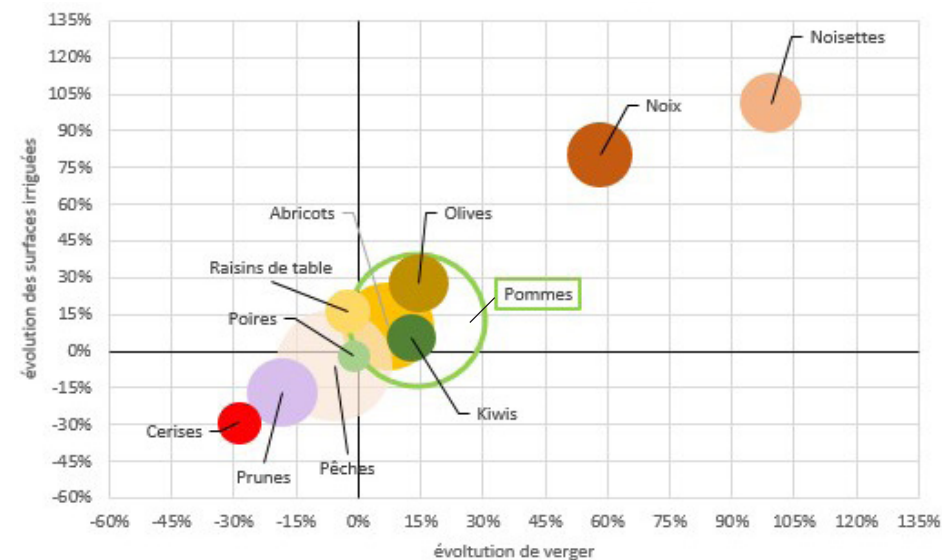
Pour les exploitations ayant des pêches ou des abricots, l'essentiel des surfaces de vergers est irrigué par micro irrigation de façon plus marquée dans les Pyrénées-Orientales que dans le Gard, pour les nuciculteurs, les surfaces irriguées correspondent aux surfaces en noyeraies qui le sont principalement par aspersion. Enfin, pour les exploitations ayant des olives, les oliveraies irriguées sont localisées aussi bien dans l'Hérault que le Gard.

Graphique 14
Part de la surface irriguée par espèce



Source : Agreste, RA 2020

Graphique 15
Évolution comparée des vergers et des surfaces irriguées entre 2010 et 2020



La taille du disque est proportionnelle à la surface irriguée en 2020.

Source : Agreste, RA 2020

Tableau 7
Comparaison des modes d'irrigation par exploitations

En ayant	Gard	Hérault	Tarn-et-Garonne	Pyrénées-Orientales	Lot
Part de la surface irriguée de l'exploitation des en ayant					
Pommes	51 %	53 %	56 %		
Pêches et/ou abricots	64 %			78 %	
Noix					99 %
Part de la surface irriguée en micro irrigation des en ayant					
Pommes	68 %	64 %	33 %		
Pêches et/ou abricots	80 %			78 %	
Part de la surface irriguée en aspersion des en ayant					
Pommes	17 %	35 %	65 %		
Noix					77 %

Source : Agreste, RA 2020

⁶ Idem + olives

Les exploitations en circuits courts

Tableau 8
Exploitations en circuits courts selon dimension économique et spécialisation

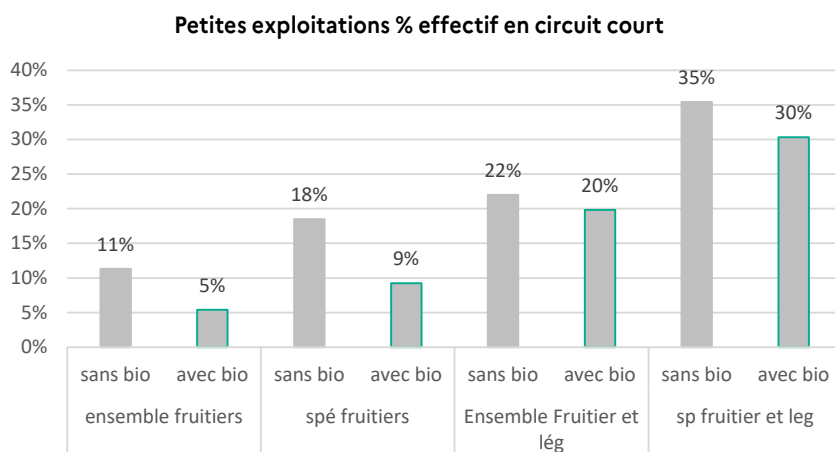
	Avec circuit court sans AB fruits				Avec circuit court et AB fruits			
	Fruitiers		Fruitiers et légumes		Fruitiers		Fruitiers et légumes	
	ensemble	spé. arbo	ensemble	spé. arbo	ensemble	spé. arbo	ensemble	spé. arbo
Petites	219	141	173	156	105	76	90	45
Moyennes	187	152	159	78	60	50	156	76
Grandes	111	128	104	38	37	28	78	50

Source : Agreste, RA 2020

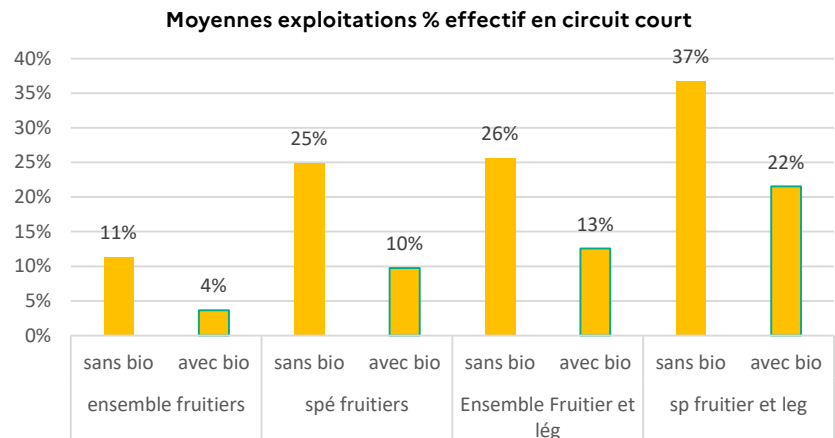
1 800 exploitations fruitières pratiquent la commercialisation des fruits en circuits courts (soit 22 %). Parmi ces exploitations, 1 243 sont en production conventionnelle de fruits et 618 avec une production de fruits biologique (hors olives). Ces exploitations adeptes des circuits courts (CC) cultivent 11 000 ha de fruits mais il n'est pas possible d'avoir une estimation des productions destinées aux circuits courts. Pour les exploitations de petites dimensions économiques, 587 (313 de type fruitiers et 263 avec fruits et légumes) pratiquent les circuits courts avec leur production de fruits (tableau 8). La part en circuit court varie de 5 % pour les exploitations fruitières avec fruits bio à 35 % pour les exploitations fruitières et légumes sans bio (graphique 16). Pour les exploitations moyennes, 562 pratiquent les circuits courts de fruits (247 fruitiers et 315 pour celles qui produisent des fruits et des légumes). La part en CC est plus élevée que pour les petites, en particulier pour les types fruits et légumes où les non bio (fruits) sont à 37 % en CC.

Pour les grandes, 330 pratiquent les CC (138 fruitiers et 182 pour les producteurs de fruits et légumes). La part en CC est en général inférieure à celle des exploitations moyennes et varie de 3 % pour les fruitiers en AB à 27 % pour les exploitations fruits et légumes sans fruits bio. La présence de fruits bio ne semble pas être un facteur de développement des circuits courts notamment pour les grandes exploitations bio spécialisées (plutôt en filière longue).

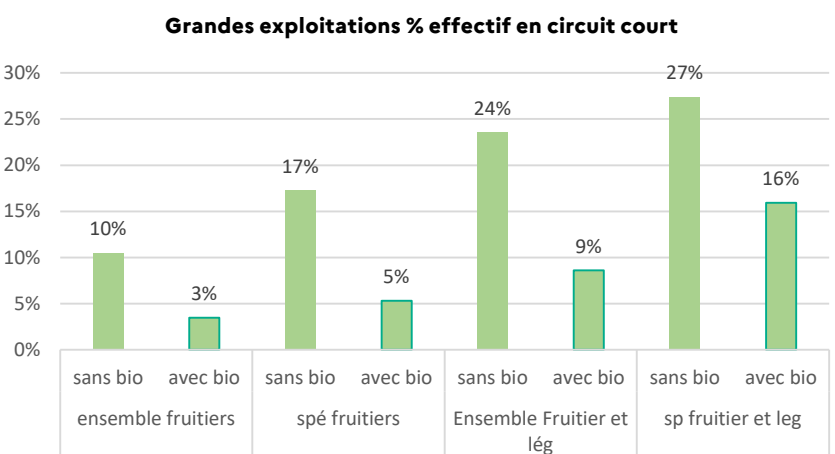
Graphique 16
Part des effectifs en circuits courts selon dimension économique, type d'exploitations et AB



Source : Agreste, RA 2020



Source : Agreste, RA 2020



Source : Agreste, RA 2020

Quelle souveraineté pour la France en matière de fruits ?

Pour approcher la question de la souveraineté en matière de fruits, il faut introduire la notion de consommation apparente de fruits de la France. Cette dernière est la somme de la récolte française + les importations – les exportations.

Cette estimation a pu être réalisée pour les principales productions fruitières. Globalement la France pour ces 11 espèces est déficitaire de 74 000 tonnes (3 % de la production en volume). La France est principalement déficitaire en pêche, raisins de table, poires et kiwis. Elle est assez fortement excédentaire en pommes et noix.

Si on ramène ce déficit à la part de la production réalisée en Occitanie, en prenant en compte les rendements régionaux, il est possible d'estimer les surfaces en vergers qu'il faudrait planter pour assurer la souveraineté de la France (toute chose égale par ailleurs). Ainsi, il faudrait

Tableau 9
Taux d'approvisionnement de la France pour les principaux fruits métropolitains

	Récolte moyenne 5 ans	Import. moyenne 5 ans	Export. moyenne 5 ans	Consommation apparente	Taux d'approvisionnement	Production manquante
	Milliers de tonnes				%	Milliers de tonnes
Pêches/nectarines	199	159	33	325	61	- 126
Raisins de table	41	129	13	158	26	- 116
Poires	131	116	13	234	56	- 103
Kiwis	56	72	15	113	49	- 57
Cerises	36	7	3	40	88	- 5
Prunes	64	15	11	68	94	- 4
Amandes	2	1	0	3	67	- 1
Noisettes	14	0	3	11	127	3
Abricots	121	20	32	110	111	12
Noix	37	0	22	16	236	22
Pommes de table	1 447	165	466	1 146	126	302
Total	2 148	686	612	2 223	97	- 74

Sources : FranceAgriMer, bilan d'approvisionnement, douanes et statistique agricole annuelle

planter en Occitanie, près de 5 000 ha de raisins de table, 3 500 de pêches nectarines, 1 200 de kiwis, 400 de poires, 300 d'amandes, 200 de cerises et 185 de prunes soit 10 000 ha ou encore de l'ordre de 20 % supplémentaires par rapport à

la surface actuelle. Cette estimation est brute et ne prend pas en compte la disparition de surfaces liée à la diminution du nombre d'exploitations et qui ne seraient pas reprises par d'autres.

DÉFINITIONS

La production brute standard (PBS)

La PBS, par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. **Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques** : « micro » (moins de 25 000 euros de PBS), « petite » (entre 25 000 et 100 000 euros), « moyenne » (entre 100 000 et 250 000 euros) et « grande » (plus de 250 000 euros). La contribution de chaque culture et cheptel à la PBS permet aussi **de classer les exploitations selon leur spécialisation** (ou orientation technico-économique (**Otex**)). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS est générée par cette production. Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019.

Un équivalent temps plein (ETP)

Un ETP correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière.

Les circuits courts sont les circuits de vente directe au consommateur final (dont la vente à la ferme), ou avec un seul intermédiaire entre l'exploitation agricole et le consommateur final. La vente avec un seul intermédiaire concerne par exemple la vente à un commerçant détaillant, aux grandes et moyennes surfaces (GMS), à la restauration privée ou collective.